

Table des Matières

Mot du Président de la CSO	3
Meeting Flash	4
Pré-Régionaux d'Epreuves Combinées	5
Championnats de Zones de Demi-Fond	6
Championnat AURA de Marche sur Route	7
Championnats de Zones Individuels CJES	8
Championnats Auvergne / Rhône-Alpes Individuels CJES	9
Championnats Auvergne / Rhône-Alpes CJES Demi-Fond	10
Championnats AURA de Marche de Durée	
Tour Qualificatif à la Coupe de France	
Interclubs moins de 23ans & Challenge Régional des clubs	13
Championnats AURA de Cross-Country	16
Minima H AuRA	17
Minima F AuRA	18
Minima H Hors-ligue et QE	19
Minima F Hors-ligue et QE	20
Quotas de jury/club	21
Contacts CSO	22

Mot du Président de la CSO Michel CLAIRE

Cela fait maintenant plus d'un an que nous subissons cette pandémie qui affecte toutes nos activités et le sport en particulier.

Nous sommes contraints de respecter les décisions qui viennent du gouvernement et de faire appliquer les directives énoncées par celui-ci.

Les annulations, les reports des compétitions et des différents championnats se sont succédés.

Pendant tous ces mois, le travail de la CSO fut très compliqué face au manque de perspective et au silence des autorités sur les évolutions de la situation. Nous sommes restés constamment à l'écoute des informations qui pouvaient permettre d'anticiper un tant soit peu, car une reprise des compétitions ne se fait pas du jour au lendemain. Du calendrier à établir, aux sites d'accueils, des horaires et jurys à préparer et toute la logistique qui va avec, cela demande une importante préparation.

On ne peut donc que remercier l'implication des cadres techniques et dirigeants qui ont continués de travailler dans l'ombre, mais aussi proposés des « palliatifs » avec des compétitions connectés, des prises de performance, etc...

Aujourd'hui ce livret propose enfin de « vrais » compétitions avec un calendrier aménagé par rapport à la situation. Les compétitions d'automne viendront compléter ce livret début juin.

Sinon les règles de fonctionnement n'ont pas changé :

- Les horaires sont toujours annoncés « en provisoire » et ne deviennent définitifs que le jeudi à 14h00 afin de coller au plus près de la réalité.
- Pour les engagements des athlètes ils doivent être faits impérativement avant le mercredi 23h59.
- Les jurys doivent être aussi inscrits le plus tôt possible et de toute façon avant le mercredi 23h59.
- Juges en formation : Il sera indispensable que chaque candidat signale son souhait d'être évalué auprès de la commission régionale des officiels pour les niveaux « Juge » et « Chef Juge ». Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la ligue, rubrique Jury.

Il est bien évident que ces organisations seront aménagées en fonction du protocole demandé au moment de la compétition, les règles étant susceptibles d'être modifiées à tout moment en fonction des décisions gouvernementales.

Merci à tous pour les efforts consentis, et souhaitons que cette saison 2021 se réalise complétement.

Meeting Flash A partir du 19 Mai 2021 Organisation Clubs ou Comités

1 - Présentation Générale :

- Les compétitions pourront reprendre à partir du 19 Mai 2021.
- Ces « Meeting Flash» organisés par les clubs ou les comités, devront respecter les contraintes organisationnelles et le protocole sanitaire du moment.

2 - Modalités de participation :

- Le programme proposé, les modalités d'engagement, le nombre d'engagement possible sur chaque épreuve sont à l'initiative des structures organisatrices (clubs ou comités).
- > Inscriptions uniquement possibles par Internet pour limiter l'attente.

3 - Validation des performances :

Les performances réalisées seront intégrées dans les bilans SIFFA si les conditions de qualifications des jurys sont respectées.

Pré-Régionaux d'Epreuves Combinées CJES Également support des régionaux EC Minimes 29 et 30 Mai 2021 2 sites (Grenoble et Andrézieux)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette année, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes proposera un seul Championnat d'Epreuves Combinées au vu de la saison qui s'annonce.

Cette compétition présentera les 10 épreuves du Décathlon pour les hommes et les 7 épreuves de l'Heptathlon pour les femmes si les conditions sanitaires le permettent. Elle concernera les catégories suivantes : Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

Pas de minima.

Mais obligation d'avoir réalisé au moins 1 compétition d'épreuves combinées les saisons précédentes. Pour les cadets et cadettes, n'ayant pas de performance « épreuves combinées » obligation de maitriser les épreuves techniques (Perche, Haies et Hauteur).

 Cette compétition s'adresse aux athlètes voulant faire des épreuves combinées et non des performances sur 1, 2 ou 3 épreuves.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 26 Mai 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

- Avoir réalisé, en 2020 ou en 2021, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AuRA» du tableau pages p. 19 et 20 (voir les performances par catégories) :
 Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 24 Mai 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande d'engagement Hors-Ligue
- Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.21 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 26 Mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 21
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).

Championnats de Zones de Demi-Fond Samedi 5 Juin 2021 Tassin, Le Puy en Velay et Grenoble Relais 800-200-200-800 Voir livret jeunes

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur 3 sites (1 par Zone). Epreuves proposées : 800m, 3000m, 5000m, 2000m Steeple et 3000m Steeple. Les épreuves sont ouvertes aux catégories Cadets à Masters.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la lique AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 21
- L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.
- Contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).
- Les épreuves de 1500m TCF/TCM sont organisées dans le cadre du Championnat départemental ou de Zone du 6 Juin 2021.

Championnat AURA de Marche sur Route Dimanche 6 Juin 2021 - CJES Vénissieux – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce Championnat propose les distances suivantes : 10km Marche et 20km Marche. Les catégories concernées sont les Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors.

Il délivre les titres régionaux de 10km JUF, JUM et 20km ESF, SEF, MAF, ESM, SEM et MAM. Le 10km est ouvert à partir de Cadets mais n'engendrera aucun titre.

Un 3km Marche est également proposé, cette épreuve est ouverte à partir de la catégorie Minime jusqu'aux Masters.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

 Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.19 de ce livret.

4 – Informations complémentaires

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19
- L'horaire sera le suivant :

9H00: 20km – JU.ES.SE
 9H30: 10km – CA.JU.ES.SE
 10H40: 3km – MI.CA.JU.ES.SE

• Contact CSO pour cette compétition: Jean Louis LAFLEUR (voire-mail en fin de livret)

Championnats de Zones Individuels CJES

Dimanche 6 Juin 2021

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette année, au vu de la saison raccourcie qui se dessine, les zones ont le choix de gérer l'organisation de leurs championnats.

Championnat Loire et Volcans – 03-15-42-43-63 - dimanche 6 juin à Thiers.

Epreuves inscrites au programme : Demi-fond : 1500m

Sprint/haies: 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m

Haies Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot

Sauts: Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche Relais 4x100m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

Pas de minima.

Pour les championnats de Zones : Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

 Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AuRA» du tableau pages p. 19 et 20 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 31 Mai 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande d'engagement Hors-Ligue

Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.21 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – Informations complémentaires

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 21
- Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour ces compétitions :

Zone ALP: Patrick PENICHON et Alain BONARDI Zone LEV: Michel CLAIRE et Thierry LAURON

Zone VDR: Pierre GUILLON et Jean-Claude MARIE

(voir e-mail en fin de livret).

Championnats Auvergne / Rhône-Alpes Individuels CJES Samedi 19 et Dimanche 20 Juin 2021 Vénissieux – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA est ouvert aux catégories cadets à masters et regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/haies: 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H Lancers: Poids, Disque, Marteau et Javelot

Sauts: Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche Relais: 4x100m

Marche: 5000m marche

Pour les masters ils peuvent utiliser le poids de leur catégorie, pour les haies ils ont les intervalles des catégories seniors.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

- Avoir réalisé, en 2021 en salle ou en plein air, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021» du tableau pages 17 et 18 : voir les performances par catégories
- Avoir réalisé, en 2021 lors d'une « Animation et prise de performances », les minima «2021» du tableau pages 17 et 18 : voir les performances par catégories
- Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2020 dans l'épreuve concernée.
- Ou avoir réalisé, en 2020, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima
 « Hors AuRA et QE 2020» du tableau p. 19 et 20 (voir les performances par catégories):

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (du mardi 1er juin au mercredi 16 Juin 23h59)

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 14 juin 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / championnats AURA CA-SE / demande de qualification exceptionnelle

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

- Avoir réalisé, en 2020 ou en 2021, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «Hors AuRA et QE 2020» du tableau pages p. 19 et 20 (voir les performances par catégories): Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 14 juin 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / championnats AURA CA-SE / demande d'engagement Hors-Ligue
- Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.21 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 16 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués avec dispositions spéciales pour cette compétition dans ce livret p. 21.
- Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Michel CLAIRE et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Championnats Auvergne / Rhône-Alpes CJES Demi-Fond Samedi 19 Juin 2021 – Décines

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA est ouvert aux catégories cadets à seniors et regroupe les épreuves suivantes :

800m / 1500m / 3000m / 5000m / 2000m Steeple / 3000m Steeple

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 16 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

Demande d'engagement en ligne sans condition de minima à compléter au plus tard le lundi 14 juin 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / championnats AURA CA-SE – Demi-Fond / demande d'engagement Hors-Ligue

Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter) et pour les athlètes retenus par l'organisateur sur les courses nationales.

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 16 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 21
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Michel CLAIRE et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Championnats AURA de Marche de Durée Dimanche 12 Septembre 2021 Stade Laurent GERIN - Vénissieux

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve propose les durées suivantes 10' / 20' / 30' / 45' et 1H.

Pour les Masters, cette compétition fait office de Championnat AURA de 5000m marche.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 8 septembre 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 8 septembre 23h59)

 Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.21 de ce livret.

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 8 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 21
- Attention : La licence devra absolument être à jour pour prendre part à la compétition
- L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA
- Contact CSO pour cette compétition : Jean Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)

Tour Qualificatif à la Coupe de France Dimanche 26 Septembre 2021 2 sites : Grenoble – Stade BACHELARD Aubière – Complexe Sportif des Cézeaux

1 - Présentation de l'épreuve :

Tous les relais, courses de haies par catégorie MCJES et concours proposés à la coupe de France figurent au programme de cette compétition.

2 - Engagements

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 22 septembre 23h59)
Les clubs engagent en ligne sur le site de la ligue les 4 (au minimum) athlètes par épreuve
Chaque club peut engager plusieurs équipes de relais
Les engagements hors équipes ne sont pas acceptés
Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

- Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 22 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p 21.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site Ligue AuRA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Thierry LAURON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Interclubs moins de 23ans - Nationaux et Promotion Tour Qualificatif AURA Challenge Régional des clubs

Dimanche 3 Octobre 2021

(Firminy – Zone L&V / Montélimar – Zone V du R / Bonneville – Zone Alpes)

Date limite d'inscription des clubs dimanche 12 septembre 2021

Interclubs Jeunes – 23ans

1 – Présentation de l'épreuve

Ces compétitions sont organisées sur 3 sites de la région AURA en parallèle du challenge régional des clubs TC.

Seuls les athlètes des catégories CA/U18 – JU/U20 et ES/U23 peuvent y participer.

Lors de ce tout qualificatif des Championnats nationaux Interclubs et championnat Interclubs promotion des moins de 23 ans, le club engagé pourra présenter au maximum trois athlètes par épreuve (un athlète sera comptabilisé) et une équipe de relais, sur le programme suivant :

Pour la division Nationale :

<u>Masculins</u>: 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 3000 m - 110 m haies - 400 m haies - 2000 m steeple - 5000 m marche - Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - Relais 4 x 200 m

<u>Féminines</u>: 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 3000 m - 100 m haies - 400 m haies - 2000 m steeple - 3000 m marche - Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - Relais 4 x 200 m

<u>Pour la division Promotion</u>, pour l'équipe masculine comme pour l'équipe féminine, le club engagé devra choisir et être représenté dans : 2 épreuves différentes dans le groupe sprint (100, 200, 400) ; 1 épreuve dans le groupe haies (100/110 haies, 400 haies) ; 3 épreuves différentes dans le groupe 1/2 fond (800, 1500, 3000, 2000m Steeple, Marche) ; 3 épreuves différentes dans le groupe lancers (Poids, Disque, Marteau, Javelot) ; 3 épreuves différentes dans le groupe sauts (Hauteur, Perche, Longueur, Triple-saut) ; et au relais 4x 200 m.

Les clubs opérant en Elite et N1 du Championnat de France des clubs ne peuvent pas participer aux Interclubs Promotion

2 - Possibilités de participation

Tous les athlètes participeront aux courses de haies avec les hauteurs de haies de leur catégorie. Les CA /U18 franchiront des haies de steeple 0.84. Tous les athlètes utiliseront les engins de lancers de leur catégorie. Un athlète pourra participer à une course et un concours, ou à 2 concours. Il pourra, en outre, prendre part à un relais. Pour les possibilités de doubler, la marche est classée dans les courses.

Pour le saut en longueur et le triple saut, ainsi que pour tous les lancers, il y aura 4 essais.

II. Challenge Régional des Clubs

1 - Présentation de l'épreuve

Ces compétitions sont organisées sur 3 sites de la région AURA en parallèle du tour qualificatif interclubs U23 nationaux et promotion.

Seuls les athlètes des catégories CA/U18 – JU/U20 - ES/U23 – SE et MA peuvent y participer.

Lors de cette compétition, le club engagé pourra présenter au maximum trois athlètes par épreuve et par sexe (un athlète sera comptabilisé en masculin **ET** une en féminine) et une équipe de relais, sur le programme suivant :

Pour la division Nationale:

Masculins: 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 3000 m - 110 m haies - 400 m haies - 2000 m steeple - 5000 m marche - Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - Relais 4 x 200 m

<u>Féminines</u>: 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 3000 m - 100 m haies - 400 m haies - 2000 m steeple - 3000 m marche - Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - Relais 4 x 200 m

Une équipe est constituée à minima de 10 Filles et 10 Garçons.

<u>Pour la division Promotion</u>, pour l'équipe masculine comme pour l'équipe féminine, le club engagé devra choisir et être représenté dans : 2 épreuves différentes dans le groupe sprint (100, 200, 400) ; 1 épreuve dans le groupe haies (100/110 haies, 400 haies) ; 3 épreuves différentes dans le groupe 1/2 fond (800, 1500, 3000, 2000m Steeple, Marche) ; 3 épreuves différentes dans le groupe lancers (Poids, Disque, Marteau, Javelot) ; 3 épreuves différentes dans le groupe sauts (Hauteur, Perche, Longueur, Triple-saut) ; et au relais 4x 200 m.

Les clubs opérant en Elite et N1 du Championnat de France des clubs ne peuvent pas participer au challenge des clubs Promotion.

Une équipe est constituée à minima de 6 Filles et 6 Garçons.

2 - Possibilités de participation

A l'exception des masters qui concourent sous le programme des Seniors, les athlètes utiliseront les engins de lancers de leur catégorie et participeront aux courses de haies avec les hauteurs de haies de leur catégorie. Les CA /U18 franchiront des haies de steeple 0.84

Un athlète pourra participer à une course et un concours, ou à 2 concours. Il pourra, en outre, prendre part à un relais. Pour les possibilités de doubler, la marche est classée dans les courses.

Pour le saut en longueur et le triple saut, ainsi que pour tous les lancers, il y aura 4 essais.

III. Règlements Techniques des épreuves

Toutes les dispositions des règlements internationaux et des règlements nationaux de compétition seront appliquées avec, pour les 4 catégories, les précisions suivantes :

- a) Saut en Hauteur ; montée de barres décidées par le délégué CSO, en tenant compte des performances récentes des inscrits : durant la totalité du concours, le temps accordé à un athlète à l'appel de son nom, pour chaque tentative, ne pourra pas dépasser 1 minute sauf en cas d'essais consécutifs où la durée sera portée à 2 minutes. Les dispositions de la règle de compétition 180.17 dans le cas où il reste moins de 4 concurrents, ne seront pas applicables.
- b) Saut à la Perche ; montée de barres décidées par le délégué CSO, en tenant compte des performances récentes des inscrits : durant la totalité du concours, le temps accordé à un athlète à l'appel de son nom, pour chaque tentative, ne pourra pas dépasser 1 minute sauf en cas d'essais consécutifs où la durée sera portée à 3 minutes. Les dispositions de la règle de compétition 180.17 dans le cas où il reste moins de 4 concurrents, ne seront pas applicables.

c) Triple Saut:

Masculins : A chacun des essais, le concours débutera avec la planche à 9 m et se poursuivra avec la planche à 11 m, puis la planche à 13 m. Dans chaque concours, l'ordre de passage des athlètes, initialement fixé par tirage au sort, sera respecté en fonction du choix de la planche d'appel.

Féminins: A chacun des essais, le concours débutera avec la planche à 7 m et se poursuivra avec la planche à 9 m, puis celle à 11 m. Dans chaque concours, l'ordre de passage des athlètes, initialement fixé par tirage au sort, sera respecté en fonction du choix de la planche d'appel.

Pas de changement de planche durant le concours.

Classements

- Les classements se feront par cotation des performances à la Table IAAF insérée dans Logica.
- Pour le Challenge Régional des Clubs, un classement masculin et un classement féminin seront établis. Les classements nationaux et Promotion du challenge seront obtenus par la somme des résultats féminins et masculins.
- Dans tous les cas: forfait, abandon, non classé ou disqualification, aucun point ne sera marqué.
- ➤ Dans les Championnats Nationaux Interclubs et Interclubs Promotion, en cas d'ex æquo, les clubs seront départagés par le nombre de premières places, puis de secondes en cas de nouvelle égalité et ainsi de suite.

IV. Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 29 septembre 23h59) en respectant les quotas :

de 6 à 9 athlètes : 2 officiels
de 10 à 17 athlètes : 3 officiels
de 18 à 29 athlètes : 5 officiels

30 athlètes et + :
 1 officiel / tranche de 10 athlètes suppl.

- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi 30 septembre (après clôture des engagements).
- Pourront seuls concourir au titre de leur club, les athlètes licenciés pour celui-ci la veille de la compétition qualificative à laquelle ils participeront. Le nombre d'athlètes mutés et/ou étrangers en application des dispositions définies dans les Règlements Généraux de la FFA est limité à 2.
- Contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Fabien LOIRAT (voir e-mail en fin de livret)

Championnats AURA de Cross-Country Samedi 30 et Dimanche 31 Octobre 2021 Pontcharra

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat régional est support des ½ finales du championnat de France de cross.

Classements individuels BEF/MIF/CAF/JUF/ESF/ELF/MAF/CCF et

BEM/MIM/CAM/JUM/ESM/ELM/MAM/CCM

Classement par équipes de club (4 athlètes) CAF/JUF/CLF/CCF et CAM/JUM/CLM/CCM/MAM.

Cette épreuve est qualificative pour le championnat de France cross à parti de la catégorie cadet.

2 - Conditions de participation :

- Pas de tour qualificatif, engagement libre.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA. Pour faciliter l'organisation de cette compétition dans une période inhabituelle nous vous demandons d'inscrire le plus tôt possible vos athlètes dès le 10 octobre, la date limite étant le mercredi 27 octobre 2021 à 23h59.

3 - Engagements et Informations complémentaires :

- Tous les participants doivent être à jour de leur licence au plus tard la veille de la compétition.
- Seules les licences « compétitions » sont autorisées.
- Seuls les Masters masculins peuvent concourir avec les Seniors / Espoirs masculins (cross court)
- Les compositions d'équipes ne sont pas déposées à l'avance. Elles sont constituées automatiquement à l'issue de la course avec les 4 premiers arrivants du club (en respectant la règle de 1 muté et étranger). Les 5ème et 6ème arrivants font partie de l'équipe mais ne comptent pas dans les points.
- Possibilité d'engagement hors concours (non qualificatif pour le tour suivant) pour des athlètes Cadets à Masters, hors ligue, titulaires d'une licence compétition 2022, étudiant ou travaillant dans la région. Demandes à effectuer par e-mail à la CSO AURA.
- Les horaires seront consultables sur le site AURA.
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE et Alain BONARDI voir coordonnées en fin de livret

5 - Qualification au championnat de France pour les athlètes AURA

Equipes AURA:

Hommes: 2 MAM, 6 CLM, 5 CCM, 5 JUM, 5 CAM,

Femmes: 5 CLF, 4 CCF, 6 JUF et 6 CAF

Individuels AURA:

Hommes: 25 MAM, 31 TC + 11 ESM hors TC au CLM, 32 CCM, 39 JUM et 31 CAM Femmes: 32 TC + 13 ESF et 9 MAF hors TC au CLF, 24 CCF, 31 JUF et 35 CAF

Relais mixte cross

Equipe – 20 ans : 3 équipes Equipe TC : 4 équipes

Minima H AuRA

M:-: 2021	Н	OMMES - été – C	hampionnat AuR	A
Minima 2021 Masculins	CAM	JUM	ESM	SEM et MAM
saison en cours	AuRA	AuRA	AuRA	AuRA
100m	11"74	11"64	11"34	11"34
200m	24"14	23"94	23"34	23"34
400m	54"14	53"64	52"74	52"74
800m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
1500m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
3000m	sans minima	X	X	X
5000m	X	sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	16"74	17"14	16"84	16"84
400m haies	62"64	62"14	61"14	59"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m78	1m78	1m84	1m84
Perche	3m50	3m60	3m90	4m00
Longueur	6m10	6m20	6m40	6m40
Triple Saut	12m00	12m10	12m40	12m40
Poids	11m20	10m60	11m00	11m50
Disque	33m50	32m50	31m50	34m50
Marteau	33m50	32m50	30m50	32m50
Javelot	37m50	37m50	43m50	44m50
Marche	sans minima	sans minima	29'	29'
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	4800 pts	5000 pts	5000 pts	5000 pts

Minima F AuRA

Minima 2021	FEMMES - été – Championnat AuRA			
Minima 2021 Féminins	CAF	JUF	ESF	SEF et MAF
saison en cours	AuRA	AuRA	AuRA	AuRA
100m	13"24	13"24	13"14	13"14
200m	27"54	27"24	27"04	27"04
400m	64"64	64"54	63"14	63"14
800m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
1500m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
3000m	sans minima	sans minima	X	X
5000m	X	X	sans minima	sans minima
100m haies	17"04 ou	17"54 ou	17"24 ou	17"24 ou
ou 60 haies	10.24	10.86	10.68	10.68
400m haies	74"14	73"14	72"14	72"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m46	1m46	1m49	1m49
Perche	2m40	2m40	2m50	2m50
Longueur	5m05	5m10	5m15	5m15
Triple Saut	10m10	10m10	10m20	10m20
Poids	9m50	8m30	8m90	8m90
Disque	26m00	26m50	28m00	28m00
Marteau	28m50	27m00	28m00	30m00
Javelot	26m50	26m50	27m50	28m50
Marche	sans minima	sans minima	32'00	32'00
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	2650 pts	2750 pts	3000 pts	3000 pts

Minima H Hors-ligue et QE

Minima	н	OMMES - été – C	hampionnat AuR	A
Masculins	CAM	JUM	ESM	SEM et MAM
Hors-ligue et QE AuRA	Hors-AuRA 2021	Hors-AuRA 2021	Hors-AuRA 2021	Hors-AuRA 2021
(2020)	QE AuRA (2020)	QE AuRA (2020)	QE AuRA (2020)	QE AuRA (2020)
100m	11"34	11"24	11"04	11"04
200m	23"04	22"74	22"44	22"44
400m	52"14	50"94	49"94	49"94
800m	2'02"14	1'57"14	1'55"14	1'55"14
1500m	4'15"14	4'09"14	4'03"14	3'56"14
3000m	sans minima	X	X	X
5000m	X	sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	15"34	16"14	16"14	16"14
400m haies	59"44	60"24	58"14	58"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m86	1m89	1m92	1m92
Perche	3m90	4m10	4m60	4m60
Longueur	6m50	6m55	6m85	6m85
Triple Saut	12m90	13m20	13m50	13m50
Poids	12m80	12m00	12m00	13m00
Disque	38m00	35m00	42m00	42m00
Marteau	41m00	40m00	41m00	41m00
Javelot	45m00	43m00	49m00	49m00
Marche	27'30	59'00	25'00 ou 1h50	25'00 ou 1h50
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	5400 pts	5400 pts	5400 pts	5400 pts

Minima F Hors-ligue et QE

Minima	F	EMMES - été – Cl	nampionnat AuR	A
Féminins	CAF	JUF	ESF	SEF et MAF
Hors-ligue et QE AuRA	Hors-AuRA 2021	Hors-AuRA 2021	Hors-AuRA 2021	Hors-AuRA 2021
(2020)	QE AuRA (2020)	QE AuRA (2020)	QE AuRA (2020)	QE AuRA (2020)
100m	12"74	12"64	12"54	12"54
200m	26"14	25"94	25"84	25"84
400m	61"54	60"54	59"54	59"54
800m	2'22"14	2'20"14	2'19"14	2'19"14
1500m	5'04"14	5'01"14	4'58"14	4'50"14
3000m	sans minima	sans minima	X	X
5000m	X	X	sans minima	sans minima
100m haies	15"54	15"94	15"74	15"74
400m haies	69"54	67"54	65"54	65"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m54	1m54	1m57	1m57
Perche	2m70	2m90	3m10	3m10
Longueur	5m40	5m45	5m55	5m55
Triple Saut	10m80	10m90	11m00	11m00
Poids	11m00	9m90	11m00	11m00
Disque	30m00	31m00	34m00	34m00
Marteau	36m00	35m00	38m00	38m00
Javelot	31m00	31m00	34m00	34m00
Marche	31'30	1h02'30	17'00 / 2h05	17'00 / 2h05
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	3150 pts	3200 pts	3400 pts	3400 pts

Quotas de jury/club

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits (par journée de compétition) :

Compétitions d'Epreuves Combinées :

de 1 à 2 athlètes : 1 officiel
de 3 à 4 athlètes : 2 officiels
de 5 à 6 athlètes : 3 officiels
de 7 à 8 athlètes : 4 officiels
9 athlètes et + : 5 officiels

Compétitions de marche athlétique :

de 2 à 3 athlètes: 1 officiel
de 4 à 5 athlètes: 2 officiels
6 athlètes et +: 3 officiels

Compétitions de demi-fond (juge course ou chrono ou juge arbitre)

de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
8 athlètes et + : 2 officiels

Compétitions d'épreuves individuelles et coupe d'automne :

de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
de 18 à 29 athlètes: 3 officiels

30 et +: + 1 officiel / tranche de 15 athlètes suppl.

La CSO maintient donc les quotas habituels dans un souci d'équité et de régularité de nos compétitions.

Disposition spéciale pour les 19/20 juin avec les championnats de France d'Epreuves combinées et les régionaux :

- En cas de difficultés pour respecter les quotas jurys sur les régionaux à Parilly, les clubs de l'Ain pourront faire comptabiliser leurs juges présents à Oyonnax.

Les clubs des autres comités devront respecter les quotas prévus au régional, même s'ils ont des juges à Oyonnax.

- Pour le club de Décines qui accueille les régionaux de ½ fond samedi, il sera dispensé de fournir des jurys ce même samedi à Parilly.

Juges en formation

La Commission des Officiels Techniques propose pour les personnes déjà titulaire d'une qualification, candidat à l'évaluation terrain de compter dans le quota jury à raison d'un par club.

Cela se fera en accord avec le directeur de réunion qui pourra répartir la présence du candidat sur la journée en tant stagiaire en évaluation et officiel sur sa spécialité si les effectifs de jury le permettent. Le candidat devra être inscrit au moins 8 jours à l'avance auprès de la commission régionale des officiels pour être évalué.

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la ligue, rubrique Jury.

Contacts CSO

Ce livret a été édité par la CSO de ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme.

Nom	Prénom	Fonction	Tél	Adresse mail
CLAIRE	Michel	Président CSO AURA	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
LOIRAT	Fabien	Responsable compétitions AURA	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
BONARDI	Alain	CTS Compétitions et Alpes	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
LAURON	Thierry	CT compétitions Loire & Volcans	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
CLAIRE	Michel	Zone Loire & Volcans	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
PENICHON	Patrick	Zone Alpes	06 67 09 38 21	penichon.patrick2@orange.fr
GUILLON	Pierre	Zone Vallée du Rhône	07.77.04.92.52	guillonpierre@wanadoo.fr
LAFLEUR	Jean-Louis	Compétitions marche	06.71.84.50.86	famille.lafleur@orange.fr
MARIE	Jean-Claude	Epreuves combinées	06.21.06.39.40	mariehardy2@wanadoo.fr
LEONARD	Jacques	Compétitions par équipe	04.74.46.80.32	j.leonard@wanadoo.fr
BELLEVEGUE	Raymonde	Masters	06.74.05.97.97	lbellevegue@wanadoo.fr

Informations CSO

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraineurs et athlètes :

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- pour les validations terrains des juges en formation d'inscrire ces juges à l'avance sur les compétitions désignées par la COT
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....

Et le plus important : « respecter et faire respecter les protocoles sanitaires en vigueur à la date de la compétition »